

REGLEMENT DES STAGES 2025

DU 07 Juillet au 18 Juillet et du 21 Juillet au 01 Août

1 - LIEU DU STAGE

Le stage se déroule dans les locaux de l'école élémentaire des TROIS QUARTIERS à TOULON.

2 - HORAIRES DU STAGE

Le stage a lieu du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 17h30. Les horaires devront être impérativement respectés car les ateliers commencent à 9h15, et se terminent à 17h20. Le portail sera ouvert à 9h00, et sera refermé à 9h20, et de 17h30 à 17h40.

3 - REGLEMENT DU STAGE

Le stage est à régler dans son intégralité au moment de l'inscription, au moyen de 2 chèques. Le premier chèque, l'ACOMPTE sera encaissé courant juin et ne sera remboursé qu'en cas de force majeure. Le second chèque sera encaissé une semaine avant le début du stage. Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

4 - REPAS DE MIDI ET GOUTER

Merci de donner à votre enfant un repas froid pour le midi, ainsi qu'un goûter pour l'après midi, chaque jour. Merci de signaler également si votre enfant présente des allergies.

5 - TENUE VESTIMENTAIRE

Prévoyez une tenue très pratique (short, débardeur, tennis, **casquette**) afin que votre enfant ne soit pas gêné pendant les activités. La danse se fera en chaussettes, prévoyez d'en mettre une paire dans le sac de votre enfant. N'oubliez pas une grande chemise ou un tablier pour les arts plastiques !!! N'OUBLIEZ PAS DE MARQUER TOUTES LES AFFAIRES AU NOM DE L'ENFANT.

6 - DISCIPLINE

Tout enfant qui aura une attitude agressive ou incorrecte, que ce soit envers ses camarades ou les intervenants sera expulsé du stage.

7 - PHOTOS

Vous autorisez l'association à prendre des photos de votre enfant durant ses activités, et à les publier sur son site.

8 - SPECTACLE DE FIN DE STAGE

Vous vous engagez à faire participer votre enfant au spectacle qui aura lieu le 18 Juillet 2025 à 18h pour le premier stage et le 01 Août 2025 à 18 h pour le second stage dans la cour de l'école élémentaire des TROIS QUARTIERS et qui sera suivi d'un « pot amical » au cours duquel vous pourrez rencontrer les professeurs.

Nom et signature du responsable.....Nom de l'enfant :
(Lu et approuvé)

ASSOCIATION DES PETITS PAS APRES L'ECOLE
Siège social : 86 Avenue Marcel Castié – 83000 TOULON –
Tél 04 94 42 90 80 ou 06 61 47 50 42
Siren : 503 776 056